

Compte-rendu de la réunion du 02/05/2016

Réforme des rythmes scolaires

Présents :

- M BAUDOIN Patrick – Conseiller Municipal délégué à l'Education
- M SARETTA Denis – 1^{er} Adjoint au Maire et Président du SIVOM de l'Abadie
- M CARLIN Jean-Jacques – Adjoint au Maire de ST ANDRE DE LA ROCHE

- Mme COQUILLARD Catherine – Directrice de l'Ecole F COLOMAS
- Mme COLLETTA Geneviève – Professeur des Ecoles – Ecole Félix COLOMAS
- Mme NANNI Nathalie – Directrice de l'Ecole J. MUSSO
- Mme LASAONE Mélanie – Adjointe école élémentaire J MUSSO
- Mme VILLAR Alexandra – Adjointe école élémentaire J MUSSO
- Mme CARLETTO – Directrice de la maternelle du Plan
- Mme CAMILLERI – Adjointe à la directrice de la maternelle du Plan
- M AIME Arnaud – Directeur de l'Ecole G CHEMIN
- Mme FERRARI – Adjointe école élémentaire G CHEMIN
- Mme MERCIER Claire – Adjointe école élémentaire G CHEMIN
- M CUVILLIEZ Frédéric – Directeur de l'Ecole Jean de la Fontaine

- M OLIVIER Denis – Conseiller pédagogique C/o Madame l'Inspectrice de la Circonscription St André

- Mme MAJCSAK Laura – Représentante des parents d'élèves – maternelle du Plan
- Mme ANDOQUE Edwina - Représentante des parents d'élèves – maternelle du Plan
- Mme GAHAMA Marina – Représentante des parents d'élèves – maternelle du Plan
- M MONGE Aurélien – Représentant des parents d'élèves – maternelle du Plan
- Mme NEISIUS Virginie – Représentante des parents d'élèves – école J MUSSO
- Mme RAMOS DOS SANTOS Géraldine – Représentante des parents d'élèves – école J MUSSO
- Mme TEOBALDI Miryana – Représentante des parents d'élèves – école J MUSSO
- Mme BAUSSART Anouk – Représentante des parents d'élèves - Abadie Ecole J de la Fontaine et Germaine CHEMIN

- M BERMOND – Directeur général des Services
- M ALLIAUME Philippe – Responsable du Pôle Animation du SIVOM Val de Banquière
- Mme NIHOTTE Véronique – Responsable Sports secteur St ANDRE
- Mme PASTORINO Stéphanie – Coordinatrice CEJ St ANDRE – SIVOM Val de Banquière
- Mme MONTEIRO Sandrine – Service Education Mairie de ST ANDRE DE LA ROCHE

Absents :

- M BRANDA (représentant du SIVOM de l'Abadie – Commune de CANTARON)

Préambule :

Après un tour de table permettant à chacun de se présenter, Monsieur SARETTA rappelle la situation actuelle et la nécessité de faire des points d'étape afin d'évaluer la nouvelle organisation des rythmes scolaires, et éventuellement de procéder à des modifications pour la prochaine année scolaire.

1/ Etat des lieux :

- Situation :
 - Les conditions de mise en place des NAP
 - Présentation d'un tableau comparatif des inscriptions et présences entre la rentrée 2014 et 2015
 - Présentation des activités qui ont été proposées sur chacun des sites avec explication des difficultés rencontrées au niveau de l'école Félix COLOMAS (difficultés de recrutement, difficultés de conserver les équipes et donc de mettre en place autant d'activités que pour les autres écoles).

Afin de pallier à ces difficultés, des appels à candidature viennent d'être lancés, mais les quotas d'animateurs diplômés doivent toujours être respectés.

Des animateurs sportifs interviennent de façon spécifique sur les différentes écoles.

Des malles pédagogiques sont créées au fur et à mesure en fonction de leur succès (ex boules carrées testées sur l'Abadie, ou malle « cirque » testée dernièrement par les enfants de l'école Félix COLOMAS). Elles nécessitent la présence d'animateurs formés pour encadrer ces activités.
- Ressentis des enseignants :
 - Ecole Félix COLOMAS :

Le ressenti est très négatif. Les enfants sont sous pression, ils manquent de concentration et apprennent moins bien. Selon la Directrice de l'école, il manque réellement la coupure qu'apportait le mercredi.
 - Ecole Germaine CHEMIN :

Au contraire, le ressenti est positif. Le temps de travail généré par des matinées plus longues a un impact positif sur les apprentissages car les enfants sont mieux disposés. Les après-midi sont consacrés à des activités envisagées sous forme plus ludique. Cela n'a pas été facile dès le départ, mais les enfants et les enseignants se sont désormais adaptés à ce nouveau rythme.
 - Ecole maternelle Jean de la Fontaine :

La fatigabilité des enfants est toujours présente due à la continuité des jours de classe, et un temps méridien trop long.
 - Maternelle du Plan :

Les enfants ont plus de difficultés dans leurs apprentissages du fait de la fatigue accrue due aux cinq jours de classe d'affilée, de leur sur-sollicitation et du nombre d'intervenants qu'ils voient au long de la journée.

- Ecole Jules MUSSO :
Le ressenti est également négatif. Les règles différentes selon les différents temps de la journée vécue dans les mêmes locaux avec des intervenants différents perturbent les enfants. Les matinées plus longues sont bénéfiques, mais les après-midi les enfants ne sont plus concentrés.

- **L'éducation nationale – M OLIVIER :**

Il précise tout d'abord que notre Commune est engagée dans un processus de 3 ans (conformément au décret de 2013), et non sur une expérimentation (prévue par le décret 2014). Cela implique que le bilan sera effectué au bout de la 3^{ème} année.

Il est tout à fait conscient que ces nouveaux fonctionnements impliquent nécessairement des difficultés, même lorsqu'ils ont été anticipés car ils supposent de nouvelles adaptations.

Le bilan ne pourra se faire sur des ressentis mais à partir de critères.

Le Ministère de l'Education a d'ores et déjà tiré trois enseignements de la réforme :

- La matinée supplémentaire a permis une meilleure répartition des apprentissages qui sont bien meilleurs le matin
- La mise en place des NAP a été quelque chose de nouveau pour bon nombre de Communes qui n'étaient pas dotées de services périscolaires jusqu'à présent, ce qui n'est pas le cas pour ST ANDRE DE LA ROCHE.
- Les discussions sont ouvertes, et rien n'est figé. Apprentissages et rythmes doivent nécessairement laisser du temps aux enfants (cela correspond à la pause cartable mise en place dans notre commune).

- **Les parents d'élèves :**

- Ils constatent que même les enfants qui ne restent pas aux NAP sont très fatigués. Cela est dû notamment au brouhaha généré par l'ensemble des enfants.
- Certains enfants (maternelle mais aussi élémentaire) s'endorment en classe.
- Les enfants dorment plus tôt le soir.

- **Les animateurs :**

- Ils ressentent également la fatigue des enfants, surtout en maternelle.
- Ils adaptent leurs activités aux demandes des enfants, et ralentissent les rythmes pour les plus petits. L'activité yoga-relaxation a d'ailleurs très bien fonctionné dans les écoles où elle a été mise en place et sera reconduite et étendue à la prochaine rentrée scolaire.
- Les activités proposées sur le temps de la pause méridienne laissent la possibilité aux enfants de participer ou pas. Ils sont aussi libres de jouer à leurs propres jeux (diabolos, ...) ou tout simplement de s'installer tranquillement dans des petits coins aménagés ou en cours d'aménagement selon les sites périscolaires.

2/ Perspectives :

Plusieurs perspectives ont été présentées (voir document joint) :

- Aménagement des NAP sur ½ journée :
Points positifs : cela permettrait de faire sortir les enfants des établissements scolaires, de faire des déplacements sur des équipements de proximité pour des activités plus variées, d'avoir une meilleure stabilité des équipes d'animation, d'offrir plus d'heures de travail aux animateurs car la demi-journée pourrait être différente selon les écoles (mardi ou jeudi), et permettre aux animateurs de cumuler des heures sur les 2 après-midi de travaillées
Points négatifs : les enfants sont tout de même fatigués dans les communes où cela a été mis en place, et cet aménagement ne réduit pas la journée scolaire de l'enfant car les trois autres journées sont aussi longues qu'auparavant
- Regroupement des NAP sur 2 après-midi à raison d'1h35 à chaque fois :
Points positifs : deux journées moins longues, activités plus longues, plus de stabilité dans les équipes d'animations favorisant le recrutement
Points négatifs : des journées de longueurs différentes et deux après-midi de cours très courtes (1h environ)
- Attendre la rentrée 2017/2018 et les possibilités d'assouplissements que proposera la CAF :
Lors d'une réunion à laquelle a assisté le Responsable du Pôle Animation Sport Loisir du SIVOM la CAF, partenaire incontournable de la réforme, a exposé ses perspectives de modifications et exposé les possibilités de réaménagement que cela induirait. Ainsi, les Nap et le temps périscolaire pourraient être regroupés en un seul temps commun, permettant des activités plus longues, plus variées et réalisées en-dehors des lieux actuels. Les enfants seraient, dans cette hypothèse, inscrits sur des durées (1h, 2h, ...) et non sur des dispositifs (NAP + périscolaire). Par ailleurs, en basant les tarifs sur le coefficient familial, le coût pour les familles serait modifié car le tarif des NAP est actuellement le même pour toutes les familles.

Conclusion :

Compte-tenu de l'absence de consensus sur l'une ou l'autre des propositions ci-dessus, tant au niveau des enseignants que des représentants des parents d'élèves.

Compte-tenu du fait que l'accord de tous est requis, et notamment de l'ensemble des Conseils d'Ecoles, car il convient de demander une dérogation à Monsieur le Recteur de l'Académie sous couvert de Monsieur le Directeur de l'Inspection Académique, justifié par des arguments détaillés et intégrés dans un PEDT remanié, il semble difficile de prendre une décision avant le 20 mai 2016 (date fixé par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) ; il ne peut donc être décidé ce jour de modification dans l'aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2016-2017.

D'autre part, les assouplissements envisagés par la CAF, partenaire institutionnel, pour la rentrée 2017/2018 permettent d'envisager de nouvelles organisations et une gestion globale du temps

postscolaire. Il est donc convenu de mettre à profit ce laps de temps afin de trouver les meilleurs aménagements possibles pour les enfants.

୧୦୯ ୩୮୨

Document power point diffusé pendant la réunion

(14 pages)